



DEPARTEMENT DES
YVELINES

République Française

MAIRIE DE BREVAL

2025 T 017

ARRETE DU MAIRE

Le Maire Adjoint de BREVAL,

En raison de la météo et des conditions de terrain défavorables,

ARRETE

ARTICLE 1 : Les terrains de football seront fermés le vendredi 31 janvier 2025 à partir de 10:00 jusqu'au dimanche 2 février 2025 à 00:00.

ARTICLE 2 : Ampliation du présent arrêté sera transmise :

- Au District des Yvelines de Football
- Au Football club du Plateau de Bréval

Fait à BREVAL, le 31/01/2025

Le Maire Adjoint,
René LANNOU :

